

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail

DÉCEMBRE 2017/N° 429 **2€**

CHSCT

La sécurité, du point de vue patronal, c'est plus qu'improductif : c'est nuisible à son taux de profit. Un boulet, une dépense qui rogne les marges, une entame insupportable aux bénéfiques. Qu'une instance récente comme le CHSCT puisse rappeler ces impératifs pour la santé, et parfois pour la vie des salarié·es, c'en est trop pour le patronat. Qu'elle puisse contrer la hiérarchie pour imposer un respect du cadre légal : toujours trop. Le patronat a donc cherché à tout prix à mettre le CHSCT hors d'état de lui nuire. Avec l'aide de Macron, c'est presque fait, fondu, absorbé, dilué dans le prochain CSE, Comité social et économique fourre-tout. Les actuels CHSCT continueront pourtant à exister jusqu'aux prochaines élections dans les boîtes.



Luttes syndicales

- Du syndicalisme d'accompagnement d'aujourd'hui. Retour d'expériences. P2&P3
- Contre la grève en pointillés, revenons à la grève générale illimitée. P4

Ici et maintenant

- L'école revue par la pensée macronne : le pire est devant nous. P5

Dossier juridique

- Le CHSCT en sursis doit se fondre dans une instance fourre-tout, bradant la santé des salarié·es. P6 à 9

International

- Grèce.
- Euskal Herria.
- Allemagne-France.
- Catalunya. P10 à 15

Culture

- Rencontre avec Xavier Vigna, auteur d'une étude sur les diverses écritures, par et sur la classe ouvrière. P16 à 18
- L'Assemblée, documentaire de Mariana Otero. P20 à 21

La position du syndicaliste couché

Du syndicalisme d'accompagnement d'aujourd'hui. Retour d'expériences.

Via ses grandes centrales, le syndicalisme contemporain s'est institutionnalisé. Élément clé de l'ordre établi, c'est un partenariat avec l'État et le patronat, une cogestion loyale qui parle et décide en place et au nom des salarié-es. Ses élu-es font la promo de leurs enseignes qui servent désormais de sinécure à des pros du syndicalisme, experts en « juridisme » qui font illusion, ou pas, face à la direction lors des négos [...]

■ Privilèges couverts

Qui bénéficie le plus de la conclusion aveugle d'accords donnant/donnant ? La paix sociale doit beaucoup à cette entente entre « partenaires sociaux » : avantages particuliers et arbitraires octroyés aux élu-es « de terrain » contre l'apathie des instances représentatives du personnel ? Ce syndicalisme réformiste et institutionnel sert aussi d'ultime protection perso de ces élu-es contre un hypothétique licenciement, voire d'exutoire de salarié-es insatisfait-es. Sommet de la collusion : l'usage discrétionnaire d'heures de délégation cumulatives, sans rapport avec la moindre activité syndicale. Privilège mesquin scellant un silence complice.

■ Marché de DUP

Obsolète le syndicalisme en entreprise ? Les gouvernements successifs ne s'y sont pas trompés. À partir de 1994, la DUP, délégation unique du personnel permet aux entreprises de moins de 200 salariés de fusionner CE et DP.

Jusque là, les représentant-es du personnel, salarié-es avant tout, n'osaient pas toujours utiliser toutes

LE SYNDICALISME de DIALOGUE



leurs heures de délégation. Pour pas faire défaut au boulot, ou pour que le temps en réunions ad hoc ne les « retardent » leurs tâches professionnelles. Pour d'autres raisons, les employeurs renâclent à ces multiples réunions. La DUP tombe à pic pour les « partenaires sociaux » sans grandes convictions syndicales !

■ Valeurs refuge

Le climat d'insécurité sociale profite au patronat. Crise économique, délocalisations, chômage, conventions collectives revues à la baisse, contrats de travail précarisés. Les plus audacieux des plus dociles des salarié-es se réfugient dans les IRP, sans engouement politique ou syndical, juste la peur au ventre, illusoirement soulagée en devenant « salariés protégés » [...]

Et pas question de former à la lutte des classes ces nouveaux venus. Terminées, les grèves sauvages reconductibles de 1995, récupérées in extremis par les centrales syndicales « partenaires ». Il faut préserver le « partenariat » entre gens de bonne compagnie.

■ Mobilisation en 2x8

Les manifs nationales n'égaient plus le paysage social que par quinzaine. Ça tombe bien : 2 fois 8 h, c'est en moyenne le quota d'heures de délégation mensuelles des élu-es CE, DP et DS.

En 2008, les critères de représentativité passent de 5 à 7, ajoutant le respect des valeurs républicaines, au nom duquel la CNT du commerce RP est contestée. Raté.

L'idée de « valeurs républicaines » est si abstraite que la justice bourgeoise préfère retenir que « prôner l'abolition de l'État n'est pas contraire aux valeurs de la République » pas plus que « l'action directe » (Cour de cassation, 13 oct. 2010). Mais le mal est fait. Chaque syndicat est de fait représentatif dès qu'il désigne un représentant de section syndicale.

Déçu-es ou exclu-es de leur syndicat d'appartenance originel sont « invité-es » à louvoyer d'un syndicat à l'autre, jusqu'à adhérer au plus obscur. Ainsi le SCIAL RP CNT agrège

CNT

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal
30900 Nîmes

www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org

COMBAT SYNDICALISTE

CNT - 33, rue des Vignoles - 75020 Paris
Mèl : cs-administration@cnt-f.org



dès 2009 d'ex-adhérent-es de FO et la CGT. Certain-es réputé-es les plus séditeux dans leur entreprise se révèlent sans consistance politique ou militante, dépourvu-es de toute culture ou pratique syndicalistes. Plus rebelles revanchards que révolutionnaires, ils en exploitent le discours pour se faire accepter, mais n'utilisent le syndicat que pour un usage de service !

■ Arrivent les arrivistes

Avec l'enchaînement précipité des mandats, une déléguée syndicale Monoprix (ex syndiquée FO, et bien avant CGT), fraîchement désignée DS centrale par la CFDT, signe un accord d'intéressement au nom de la CFTC ! Aussi arrivistes soient ces pseudos défenseurs des salarié-es, arrêts maladie, accidents du travail, CP et heures de délégation servent allègrement, marquant leur rejet du travail salarié pour un exutoire dans un syndicalisme sans tradition, sans pratique et sans transmission ultérieure... Quand un tel DS quitte la boîte, sa section disparaît aussitôt [...]

■ Précarité destructrice

Dès 2015, l'Uberisation rampante de la société commence à galoper. L'avenir tient dans l'auto-exploitation au profit des grandes entre-

prises et de l'État, déjà bien entamé par l'escroquerie du statut d'auto-entrepreneur, exonéré de contributions sociales, dépourvus de la protection qui découlerait d'une cotisation participative, si ce n'est à se faire siphonner par le RSI.

Ces types de « jobs » accréditent le démantèlement des garanties sociales, assurance chômage, sécu, aides au logement, caisses de retraites, etc. La société « drivée » par des contrôleurs de gestion à la botte du profit des actionnaires et leurs valets (dirigeants, cadres sup, jeunes et moins jeunes en mal de jeunisme) est de plus en plus individualisée et individualiste.

■ Bergers du troupeau

Dans ce contexte d'intérêt particulier ou d'intérêt de groupe, les syndicats « d'intérêt général » tentent au mieux de contenir la contestation sociale. Loi Travail passée à coups de 49.3 ou ordonnances Macron, ces lois conçues pour favoriser les

dérégulations salariales passent et passeront au forceps, sans grande implication efficace des centrales syndicales « partenaires », et surtout pas la grève générale unitaire et reconductible, arme efficace des syndicalistes !

Dans les rues de 2015, la répression policière des opposants à ces mesures aussi anti-sociales qu'anti-salariales est en phase avec la violence politique anti-démocratique, et trouve son pendant dans les boîtes. De plus en plus cyniques, méprisants, irrespectueux, les dirigeants se croient tout permis. Les « partenaires sociaux représentatifs », syndicats de collaboration de classe ou « d'intérêt général » ont un rôle d'antalgiques sociaux, de courroies de transmission, signant des accords complaisants, mortifères.

■ La fin du syndicalisme de stylo

Mais les patrons auront-ils dans un avenir proche encore besoin d'eux pour négocier ? Les syndicats de combat en sont réduits à se réfugier derrière le rempart du code du travail, tant qu'il existe.

La collusion entre centrales syndicales et gouvernement est entérinée par l'ordonnance « Macron 2 » du 23 septembre 2017 qui fusionne les IRP en un CSE Comité social et économique avant fin 2019, supprimant les CHSCT dans les boîtes de moins de 300 salariés [...].

Peut-on imaginer une sorte de réduction pré-industrielle de notre société ? Peut-être, mais sans le lien social, culturel et la conscience politique, sans les utopies qui furent le ferment de l'émergence des syndicats révolutionnaires et libertaires ! ●

Le conseil syndical du SCIAL RP CNT

SYNDICALISME DE COMBAT

LES PATRONS SERAIENT CONTRE



Illimitons la grève générale

Contre la grève en pointillés, revenons à la grève générale illimitée.

Un jour par-ci un jour par-là, c'est reparti pour les grèves « saute-moutons ». Pour les salarié-es que nous sommes, ces grèves nous mettent en difficulté. On laisse filer des journées de salaire, on s'expose aux sanctions, aux pressions, aux licenciements... Oui, la grève est un droit, mais lorsque nous l'utilisons, il n'est pas rare que nous en subissions les conséquences.

■ Ces grèves ne servent à rien !

Les « mouvements sociaux » finissent par s'éteindre et les réformes par s'accumuler. Celles et ceux qui prennent les risques sont doublement sanctionné-es.

Ces « journées d'actions » éparpillées sur plusieurs semaines voire plusieurs mois ne permettent pas de massifier le mouvement ni de créer un rapport de force. Au contraire, elles nous affaiblissent d'années en années.

Il n'en faut pas plus pour qu'on vienne nous dire que « la grève ne sert à rien ».

■ À rien, vraiment ?

Si vous aviez dit à un-e travailleur-se du début du 20^e siècle qu'un jour on pourrait partir en congés tout en étant payé, il ou elle vous aurait traité d'hurluberlu. Si vous lui aviez dit qu'on pourrait un jour partir en retraite tout en ayant une rente, il ou elle vous aurait qualifié d'utopiste.



Et pourtant aujourd'hui, ça nous semble avoir toujours existé. Il en fallut des luttes, des grèves, des blocages, des occupations, pour que les travailleur-ses arrachent des contreparties à leur exploitation quotidienne. Oserions-nous traiter nos aïeux de feignant-es ? D'autant plus que beaucoup n'ont pas bénéficié des droits pour lesquels ils et elles se sont battu-es ! Peut-être pourrions-nous en faire autant pour les générations futures ?

Et puis la grève, ça permet de remettre les pendules à l'heure : sans travail, pas de production. Sans production, pas de bénéfices. Sans bénéfices, pas de richesse, pas de salaire pour le patron, pas de parachute doré, etc. Le ou la travailleur-se ne coûte rien, il ou elle produit tout.

Nos adversaires nous piétinent peu à peu et expriment un violent mépris pour la classe ouvrière. Certain-es travailleur-ses ont intégré ce mépris au point de renier leur conscience de classe, de vouloir s'extirper coûte que coûte de la classe ouvrière, au

point de se livrer à une guerre sans merci contre leurs collègues. Il n'y a pourtant aucune honte ni aucune méfiance à avoir vis-à-vis de ce que nous sommes. La classe ouvrière doit reprendre confiance en elle-même, elle pourra ainsi espérer obtenir de nouvelles conquêtes sociales.

■ Sans limites : grève générale

Nous avons l'impression d'enfoncer des portes ouvertes lorsque nous disons que plutôt que d'être des milliers à faire 20 jours de grève éparpillés sur six mois (comme ce fut le cas en 2016), il nous suffit de faire 20 jours de grève d'affilée pour les faire plier. En trois mots : « Grève générale illimitée. » Et il est fort probable qu'une perspective de victoire inciterait nombre de salarié-es à prendre les risques qu'implique la grève.

La tâche est immense et nous sommes bien conscient-es que la grève générale et illimitée a peu de chance d'éclater demain. Mais pour qu'elle advienne un jour, nous devons la préparer, nous devons nous organiser, nous solidariser, rétablir un rapport de confiance entre salarié-e-s des différents secteurs professionnels.

Notre syndicat s'inscrit dans ce travail quotidien. Et en attendant que les conditions soit réunies, nous continuons et continuerons d'appeler à la grève générale illimitée. ●

J'évalue, tu t'autoévalues, il sélectionne

L'école revue par la pensée macronne : le pire est devant nous.

La rentrée est derrière nous, Blanquer le ministre est toujours devant. Il a fait la rentrée des réacs, en fanfare, clamant son amour de la syllabique et des neurosciences. En quête de bonnes formules et de méthodes miracle, il veut en finir avec « l'égalitarisme destructeur » et la « méthode globale ». Comme jadis l'ancien secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse du régime de Vichy, Abel Bonnard, qui dénonçait « l'égalité fallacieuse » et « la haine de toute supériorité ». Blanquer veut reconstruire « l'école de la confiance », celle qui évalue (les CP et les sixièmes évalués dès septembre), celle qui ouvre des « *internats d'excellence* » pour éloigner les jeunes « *méritants* » des quartiers populaires. Évidemment, les redoublements vont être à nouveau facilités.

Lire écrire compter. Il va falloir faire vite, car pour le ministre tout va se jouer au CP. Et dès décembre, il faudra rendre des comptes : de nouvelles évaluations ? Pour y parvenir, il vante sa mesure phare : les « *CP à douze élèves* ». Cette année, elle concerne les REP+ (Réseaux d'éducation prioritaires renforcés). L'an prochain les REP simples et enfin les CE1 en éducation prioritaire.

Le collègue n'a pas échappé à sa méthode savante. En alimentant un



discours nostalgique autour des langues anciennes et des classes bilingues, qui n'avaient jamais réellement disparu, Blanquer cherche à se démarquer du précédent gouvernement à peu de frais, gardant au chaud son projet d'autonomie des chef-fes d'établissement afin que la hiérarchie puisse recruter comme bon lui semble les profs et réfléchir à une rémunération au mérite.

Pour le lycée, la déforme du bac est

prévue pour 2021 en supprimant les séries S, L et ES avec effet progressif sur les trois ans à venir [depuis 1995 aucun ministre n'a dépassé le stade du projet]. L'épreuve finale se réduirait à quatre domaines, le reste en contrôle continu. Ça doit coûter moins cher et faciliter la sélection par les universités, également dans les cartons du ministère.

Le tout s'agrément de numérique à toutes les sauces, pour donner l'illusion d'une certaine modernité dans un océan réac. Et pour enrichir les entreprises du secteur.

L'école, enjeu politicien, est une vieille rengaine. Mais cette nostalgie de l'école d'autrefois marque un retour des partisans d'une école de l'ordre et de la nation. Au service des élites contre le peuple, et des élèves sommés d'apprendre au plus vite et sans rien comprendre. Un effectif « *100% employable* » comme en rêve le Medef.

Et en supprimant les contrats aidés, le gouvernement fragilise gravement l'école et plus généralement l'environnement social de nombreux élèves.

Le combat de l'émancipation est plus que jamais nécessaire. Celles et ceux qui, au quotidien dans leur classe, offrent aux élèves, le pouvoir, la parole, qui éveillent au monde. Celles et ceux solidaires de tout-es les opprimés-es, laissés-es pour compte, migrant-es, pauvres, jeunes des quartiers populaires. Celles et ceux qui luttent contre les évaluations stigmatisantes, le livret scolaire numérique (LSU), la hiérarchie rétrograde et autoritaire. ●

CNTFTE

Patrons & Macron mettent HS le CHSCT

Le CHSCT en sursis doit se fondre dans une instance fourre-tout, bradant la santé des salarié-es.

QUAND LES CHSCT DEVIENNENT DES SOCIÉTÉS SECRÈTES



Le CHSCT, Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail est au cœur des modifications du code du travail prévues par les ordonnances Macron.

La mise en place de la nouvelle DUP (voir CS de juin 2017) généralisée au sein de toutes les entreprises va sonner le glas du CHSCT comme organisme indépendant, particulier dans son organisation et dont les attributions sont complémentaires aux DP et CE.

L'objectif de la réforme par ordonnances de Macron : réduire le nombre d'élus et d'heures de délégation des représentants du personnel au sein des différentes IRP (Institutions représentatives du personnel) en les regroupant au sein d'un organisme unique, le CSE, Comité social et économique, généralisant le fonctionnement des actuelles DUP, Délégation uniques du personnel (développées dans de nombreuses entreprises de plus de 50 salarié-es).

Ce regroupement escamote le CHSCT, pourtant fondamental pour la protection des salarié-es, et dont les missions, pouvaient pour partie contrecarrer les velléités d'organisation ou de réorganisation du travail préjudiciable à toutes les travailleur-euses, notamment en matière d'hygiène et de sécurité. Idem pour la prévention des risques psycho-sociaux liés à des réorganisations de services ou d'horaires de travail et la prise en compte

de l'exposition à des substances dangereuses (toxiques, explosives, amiante, etc.) ou à des risques d'accidents liés au poste de travail (protections individuelles, travail en hauteur, etc.).

Bien que certaines des fonctions du CHSCT vont revenir aux représentants du personnel élus au CSE, leurs possibilités d'action vont tourner à la peau de chagrin.

Afin de mieux comprendre les intérêts patronaux et macronaux à supprimer cette instance autonome, revenons sur son histoire, son rôle, son fonctionnement, ses attributions.

■ Histoire jeune, passé lointain

Le CHSCT est créé comme instance autonome le 23 décembre 1982 pour encadrer et limiter les désagréments qu'une réorganisation du travail au sein d'une entreprise ou d'un établissement pourrait avoir sur la santé des salarié-es

Les délégués de mineurs créés en 1890 représentent les première mouture, lointaine, prémices d'instance de protection liée aux conditions de travail. Le 19^e siècle est balisé par des morts d'ouvriers et des réponses arrachées au patronat. La responsabilité des employeurs dans les

accidents du travail n'existe que depuis 1898. Les premières mesures d'hygiène, sécurité et prévention des incendies dans les locaux de travail, c'est à partir de 1913.

■ Instance trentenaire

Le rôle et les prérogatives du CHSCT, jeune trentenaire, vont évoluer au fil des gouvernements successifs et des jurisprudences obtenues par les CHSCT.

Le patronat a régulièrement cherché à diminuer son rôle, tentant de limiter les protections et procédures qui dans sa logique, coûtent du temps, du budget, et donc du profit. Rien de surprenant : de la loi de sécurisation de l'emploi de 2013 (signée par la CFDT ...) aux ordonnances Macron (d'actualité, signées et contestées), via la loi Rebsamen de 2015 (qui prétextait améliorer le dialogue social entre partenaires sociaux), le CHSCT a été sans cesse attaqué pour réduire ses marges d'actions.

La signature des ordonnances Macron sonnerait le glas de cet organisme. Les entreprises où les CHSCT sont en place les maintiendront jusqu'au prochain renouvellement des DP/CE ou DUP, quand les nouveaux CSE doivent faire disparaître totalement le CHSCT.

■ Comment ça s'élit

Dans certains cas et en fonction de la taille de la boîte (surtout de plus de 500 salarié-es), mais aussi de la taille d'établissement distinct au sein de l'entreprise

ou du groupe, il peut y avoir plusieurs CHSCT, reliés par un CHSCT central. L'idée initiale était d'avoir des élus proches des réalités de travail et donc des lieux de production, pour mieux agir et prévenir les risques d'accidents et dangers, mieux analyser les rythmes de travail, la pénibilité des postes.

Parfois, certaines entreprises de moins de 50 salariées, si un accord existe, peuvent avoir un CHSCT ; sinon ses attributions sont dévolues aux DP.

Le patronat a toujours essayé de limiter les interventions des CHSCT localement, soit en mettant en place des DUP, soit en signant des accords d'entreprise centralisant le CHSCT à l'échelle nationale de la société. Ce qu'a laissé faire la progression d'un syndicalisme d'accompagnement, de limitation des droits, type CFDT...

■ Qui siège

Le CHSCT est présidé par l'employeur qui n'a de voix délibérative que sur certains sujets.

Les membres représentant-es du personnel sont désigné-es par un vote des élu-es titulaires DP et CE, ou de la DUP. Scrutin indirect donc, les salarié-es n'élisent pas leurs représentant-es au CHSCT. Les candidatures sont faites auprès des élu-es DP/ CE ou DUP. Tout-e salarié-e peut être candidat-e. Les élu-es ont le statut de salarié-e protégé-e, et droit à une formation CHSCT de trois à cinq jours suivant l'effectif de la boîte.

Durée du mandat : la même que celle du CE depuis Rebsamen 2015 (auparavant elle était de deux ans).

Trois représentant-es salarié-es minimum, voire plus selon l'effectif de l'entreprise ou de l'établissement. Les salarié-es non cadres sont plus nombreux-ses que les cadres

(exemple 2 non-cadres pour 1 cadre si 3 représentant-es). L'organisme est aussi composé de membres qui n'ont voix que consultatives, comme le médecin du travail. En cas de consultations obligatoires spécifiques, des intervenant-es qualifié-es participent au CHSCT. L'inspection du travail et la sécurité sociale sont informées de la tenue des CHSCT et peuvent y siéger si elles l'estiment nécessaire, au vu de l'ordre du jour, des sujets en cours.

■ Ça se boutique comment

Les décisions sont prises par les membres, élu-es du personnel et employeur. L'employeur est exclu de vote sur certains sujets notamment lorsqu'il consulte lui même l'organisme, recours à un expert, informations-consultations obligatoires, action en justice (recours du CHSCT contre l'employeur).

Une réunion au moins par trimestre, ordre du jour défini conjointement entre l'employeur et le secrétaire du

CHSCT (pas « élu-e » pour la durée du mandat mais désigné-e par le CHSCT, et peut changer au gré des réunions).

Un règlement intérieur organise les thèmes abordés et le fonctionnement des réunions.

Un PV de séance est rédigé après chaque réunion et diffusé auprès des travailleurs par voie d'affichages ou autres moyens définis par le comité.

Le nombre d'heures de délégation des élu-es est ridicule : 2 h par mois par élu-e (pour une boîte de moins de 100 salariées), toutefois panachables. Exemple, 3 élu-es, ça fait un quota de 6 h par mois servant aux trois ou à un-e seul-e.

Les crédits d'heures établis selon le nombre de salarié-es (2h jusqu'à 99 salarié-es ; 5 h jusqu'à 299, 10 h jusqu'à 499...) sont trop faibles pour que les élu-es exercent efficacement leur mandat.

À la différence du CE, un CHSCT n'a pas de budget fixe. L'employeur règle les frais de fonctionnement (formation, temps de réunion et de déplacement. lo-



réunion patronale



gement si besoin, des élu-es lors de visite de site) sur le modèle de l'indemnité de mission applicable aux fonctionnaires.

■ Jusqu'où ça va

Missions et prérogatives

Le CHSCT a pour mission de protéger la santé physique et mentale des salarié-es, veille à l'amélioration de leurs conditions de travail à leur poste et au sein de l'établissement.

Il veille à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité en menant enquêtes et inspections périodiques des postes de travail des salarié-es. Le but : déterminer, pointer les risques, mettre en place des mesures de protection pour anticiper, éviter maladies professionnelles et accidents de travail. En cas d'accident ou de maladie professionnelle, le CHSCT peut instruire une enquête pour établir les causes

le délit d'entrave constaté permet de dénoncer les manœuvres managériales.

Même sans modification de conditions de travail, des expertises peuvent être opérées par le CHSCT, déboucher sur des mesures de prévention, des aménagement des postes de travail. Les élu-es ayant accès aux données du personnel et aux fiches de postes, ce qui donne une vision d'ensemble des activités de l'entreprise, aussi utile aux DP, CE et à l'activité syndicale.

L'édition de mesures de prévention, en lien avec la médecine du travail, l'inspection du travail et les services de contrôle

contre-pouvoir au sein de l'entreprise, grâce aux inspections de sites, visites de l'inspection du travail, recours à des expertises extérieures pour appuyer des décisions contrant des désirs de la direction.

Parfois, rappeler aux salarié-es de porter des EPI, Equipements de protection individuelle, ou limiter leur travail pour protéger leur santé, c'est mal vu par les collègues concerné-es, les recommandations étant perçues comme des contraintes gênant le travail, ralentissant la production. Il s'agit pourtant de mettre la santé des salarié-es au dessus de l'obligation de résultat productif.

DÉLÉGATION UNIQUE DU PERSONNEL COMMENT DÉJOUER LES LOBBYS RH INFILTRÉS



et y remédier. Voire dénoncer les manquements de l'employeur à l'égard de la protection des salariés pour des recours à venir (en cas de suicide notamment).

Précieuses infos

L'employeur a obligation de fournir les infos nécessaires à l'exercice des missions du CHSCT. C'est une source importante pour répondre aux attentes des travailleurs en veillant à leur santé au travail. En cas de refus de transmission,

de la Sécu, rendent visible l'exposition des salarié-es, et des réactions adéquates en fonction. Cette réactivité dépend des PV de réunion, des expertises, des liens entretenus entre les différents organismes.

Efficacité syndicale

Là encore, l'efficacité syndicale dépend de ce que l'on fait de son mandat d'élu-e au CHSCT qui peut être un vrai

Des consultations obligatoires ont lieu sur la place réservée aux salarié-es handicapé-es, la mise en place de nouvelles technologies ou machines, l'ambiance au travail (bruit, froid ou chaud, intempéries, équipement de protection individuel, etc.), l'entretien et le nettoyage des locaux, les postes de travail dangereux et les formations nécessaires...

Dans lune boîte à l'activité spécifiquement dangereuse, sites nucléaires ou mines par exemple, le CHSCT a un pouvoir renforcé, moyens supplémentaires et prérogatives spéciales.

■ Faire payer au patron l'entrave

Prendre en compte les risques liés à l'environnement dans l'activité de l'entreprise est aussi du ressort du CHSCT. Des expertises de mesures d'impact peuvent aussi être opérées pour veiller à éviter des pollutions ou des accidents type AZF.

Le CHSCT a pouvoir d'actions judiciaires sur des sujets qui lui sont propres, notamment sur le droit de recours à l'expertise ou les prérogatives obligatoires en matière de santé et de conditions de travail.



les salariés de Fralib

En cas d'entrave de l'employeur à l'exercice des missions du CHSCT (qui ne dispose pas de fonds propres) les frais de procédure et de recours sont tout à la charge de l'employeur ! Q Sauf si l'employeur prouve un abus de procédure de la part du CHSCT ! Par contre le CHSCT ne peut pas attaquer en justice sur des sujets économiques ou liés à licenciement, qui restent le domaine d'action des syndicats.

■ Discrétion et témoignages

Ayant à gérer des dossiers sensibles et souvent d'ordre personnel, les élu-es ont bien évidemment un devoir de discrétion. Exemple pour les cas de souffrances au travail, d'autant plus pour les situations de suicide où l'employeur fautif lève une armée d'avocats pour se dédouaner : les témoignages d'élus du CHSCT sont cruciaux dans la procédure de reconnaissance de la responsabilité de l'employeur dans ces cas précis.

Au vu de ses attributions, les moyens d'action des CHSCT sont restreints mais peuvent contrecarrer des manœuvres économiques et managériales délétères pour les salarié-es.

Diluer ses attributions dans le reste des missions des élus DP et du CE au sein du tout nouveau CSE instauré par les ordonnances Macron est un recul majeur pour limiter l'exploitation et les risques supportés par les salarié-es.

Notre santé, la sécurité liée à l'environnement de travail, les rythmes de travail sont donc bradés, nous exposant à des cadences infernales et une ambiance au travail exécrables.

À nous de renverser la tendance en nous opposant à cette loi et, que l'on soit élus DP/CE, DUP (ou peut être bientôt CSE), ou travailleurs-euses non élu-es, en restant mobilisés contre les manœuvres patronales. ●

Fred, commission juridique

Lutter, reprendre son usine en main

Deux jours de rencontres à Nantes et sur la ZAD de ND des Landes avec des ouvrières de Fralib, près de Marseille, et de VioMe en Grèce.

En septembre 2010, les salariés de Fralib, à Gemenos, près de Marseille, apprennent la délocalisation de leur usine en Belgique et en Pologne, perpétrée par la multinationale Unilever. La lutte acharnée durera 1336 jours : ce chiffre deviendra le nom de leur marque de thé, une fois victorieux. Les travailleurs en lutte ont enchaîné les boycotts ; les blocages, l'occupation et les manifs. Ils et elles créent la Scop-Ti, société coopérative ouvrière de provençale de thés et d'infusions.

VioMe était une usine à Thessalonique de production de matériaux pour la construction, bétons et autres. Elle fait faillite en 2013 à la suite du plan d'austérité terrible qui s'abat sur la Grèce. Licenciement économiques et chômage guettent les travailleurs-euses, qui décident d'occuper leur usine. En se réappropriant les outils arrive la décision de changer de production. Les mêmes machines servent à présent à fabriquer des produits d'entretien écologiques et pas chers (savon, liquide vaisselle, lessives, etc.) En plus de la production, l'usine occupée héberge un centre de santé lui aussi autogéré, et héberge les activités de solidarité avec les réfugiées.

Les travailleurs et travailleuses de VioMe et Fralib se sont bat-

tués pour reprendre en main leur travail et leur vie. Mais comment s'organiser sans hiérarchie, tout en continuant la lutte ? Comment répartir les tâches, fixer les horaires, les salaires ? Comment choisir ce que l'on produit, comment on le produit, comment on le vend au sein de la concurrence ?

À Nantes, le collectif syndical contre l'aéroport à ND et son monde* organise deux jours de rencontres, débats et ateliers avec des Fralib et des VioMe, pour découvrir l'histoire de ces luttes et échanger sur le fonctionnement d'usines autogérées. **Le samedi 16 décembre à la Maison des syndicats à Nantes, de 13 à 19 h, la veille vendredi 15 au soir sur la ZAD.**

Des ateliers débattront du travail en autogestion, en s'affranchissant de l'organisation capitaliste du travail; de la réappropriation de sa santé au travail; des luttes pour l'emploi face aux fermetures d'entreprises. On échangera aussi sur les solidarités ouvrières internationales à construire et la mise en place d'un réseau de solidarité active avec ScopTi et VioMe. ●

la CNT44.

* Collectif comprenant des cégétistes, Solidaires 44 et la CNT44.
www.scop-ti.com/
www.viome.org/

Euskal Herria

Paris, 9 décembre : Grande mobilisation pour la paix en Pays basque

Le 20 octobre 2011, l'organisation basque ETA annonçait la «fin définitive de son action armée». Cette décision suivait de quelques jours la déclaration rendue publique par de nombreuses personnalités internationales au cours d'une conférence au Palais d'Aiete, à Donostia (Pays basque sud). Celle-ci avait pour but de tracer un chemin pour mettre fin au conflit touchant, depuis plus de 50 ans, le Pays basque. Elle demandait ainsi une implication concrète des différents acteurs, aussi bien du côté basque que du côté des États espagnol et français. La décision d'ETA correspondait à cette demande.

Depuis, aucune action n'est venue mettre en doute la bonne volonté d'ETA de parvenir à trouver une solution à ce conflit. Plus encore, le 8 avril 2017, l'initiative de plusieurs personnes «issues de la société civile», regroupées au sein d'un collectif appelé «Les artisans de la paix», permettait à ETA de devenir une organisation complètement désarmée en facilitant la remise des armes aux autorités françaises. En revanche, les États espagnol et français n'ont pas réalisé les pas demandés, même les plus élémentaires.

Ainsi, la situation des 316 prisonnières et prisonniers politiques basques ne s'est en rien améliorée. Si leur nombre a diminué depuis 6 ans, ce n'est qu'en raison de l'accomplissement total ou presque des peines imposées par les tribunaux d'exception parisiens et madrilènes. Les prisonnier.e-s ayant accompli les deux tiers de leur peine, les prisonnier.e-s gravement malades, toutes et tous libérables selon les lois des deux États sont toujours en prison. De la même

façon, ils et elles demeurent incarcéré-e-s loin du Pays basque, à des centaines de kilomètres, au mépris, là encore, de la législation.

Pourtant, si le conflit nécessite la participation de plusieurs acteurs, la paix également. Le mouvement indépendantiste basque a tendu la main, plus d'une fois, pour trouver une solution. La réponse des États n'a été que de fermer le poing et de frapper encore. Preuve en est le renvoi devant l'Audience nationale (tribunal exceptionnel espagnol chargé des dossiers «terroristes») de plusieurs jeunes du villages d'Altsasu (Navarre) accusés d'être impliqués dans une bagarre avec des gardes civils (n'étant pas en service) installés à la terrasse d'un café. Ou la mort en prison de Kepa del Hoyo après 16 années de détention l'été dernier.

Cela n'est pas le fruit du hasard. En accentuant sa répression, en maintenant en prison les militantes et militants politiques basques, les États espagnol et français cherchent à créer une situation de blocage et des tensions au sein de la gauche indépendantiste, en ne permettant pas de résoudre les conséquences du conflit. Dans ce domaine, même si dans un tout autre contexte, l'État espagnol a montré en Catalogne sa véritable nature. Il a montré qu'il n'était pas une démocratie héritée d'une «transition» suite à la mort de Franco mais bien un régime post-franquiste, la même expression d'une Espagne «une, grande et libre». Un régime aujourd'hui en crise.

Au sujet du conflit basque, l'État français a toujours déclaré s'aligner sur les positions de Madrid, cherchant à faire oublier sa propre responsabilité, occultant le fait que le

TOU.TE.S
À PARIS
POUR LA PAIX



Pays basque nord vivait sous sa domination. Pourtant, il a une part de responsabilité importante. En tant que partie au conflit, il doit aussi être partie de la solution. Notamment en avançant sur la question des 68 prisonnières et prisonniers politiques.

C'est pourquoi les « Artisans de la paix » appellent à une grande mobilisation qui culminera avec une manifestation dans les rues de la capitale de l'État français le 9 décembre avec le soutien de plusieurs organisations politiques, syndicales et associatives de l'État français. Deux trains et des dizaines de cars partiront d'Euskal Herria pour rejoindre Paris. Avant cette date, un groupe d'organisations de soutien aux prisonnières et prisonniers politiques basques ont emprunté les routes de la dispersion afin de se rendre dans huit grandes villes où sont incarcéré-e-s des prisonnières et prisonniers politiques basques et rencontrer les organisations locales. La dernière semaine, des Basques et des personnes solidaires ont participé à trois marches pour relier différentes prisons de la région parisienne puis rejoindre Paris le 9 septembre.

La réussite de cette mobilisation doit permettre de débloquent un nouveau sujet. Les armes déposée-e-s, il doit maintenant s'agir de contraindre l'État français à adopter une autre politique, à ouvrir les portes des prisons, à permettre le retour des dizaines de prisonnières et prisonniers politiques immédiatement libérables et à permettre la libération de toutes et tous. Pour ouvrir le chemin d'une paix juste et durable, fondée sur la reconnaissance des droits individuels et collectifs du peuple basque. ●

GT Europe du SI

Allemagne-France

LA FAU allemande contre la Loi Travail française

La FAU d'Allemagne a manifesté son soutien à notre lutte contre la Loi travail tout au long du mois de septembre dans différentes villes de France et d'Allemagne.

■ Clermont-Ferrand, participation à la manifestation intersyndicale

Le 12 septembre des camarades de la FAU-Allemagne en vacances en France ont participé à la manifestation contre les ordonnances Macron à Clermont-Ferrand, qui était la plus proche de leur lieu de résidence. À leur connaissance, il n'y a pas de syndicat de la CNT-F dans la région. Un syndicat de la CNT-AIT existe, mais n'est pas apparu au cours de la manif. Pour la présence libertaire, il y avait quelques personnes d'AL et de la CGA. Dans la manif appelée par l'intersyndicale CGT, SUD, FSU et FO-Michelin il y avait environ 4000 personnes, les plus voyants et nombreux étaient les différentes sections syndicales de Michelin ainsi que la CGT d'EDF. Le plus grand cortège était celui de la CGT, les camarades de la FAU ont décidé d'aller avec SUD, car ils ont reconnus des slogans qu'ils connaissaient des manifestations de la CNT-F (« Grève, blocage, sabotage! »). La manif, commencée à 10h, a duré toute la journée, ce qui est notable pour un mardi.

■ Ludwigsburg, action de soutien de la FAU Sud-Ouest

Le 9 Septembre à Ludwigsburg (banlieue de Stuttgart), un camarade de la CNT-F de Strasbourg a participé à un meeting pour exposer les réformes et le mouvement de résistance en anglais. Il y a eu plus de monde à cette réunion-débat qu'espéré et ce malgré le court délai d'annonce. Le camarade a été intéressé par les différents centres sociaux et la cuisine populaire, des idées qu'il voulait reprendre pour Strasbourg.

■ Strasbourg, participation à la manifestation intersyndicale

Deux camarades de Stuttgart ont participé à la manif du 12 septembre à Strasbourg. On attendait 2000 personnes, mais en réalité il y a eu plus de monde. Nombreux étaient ceux de la CGT à côté de Solidaires et FO alors que leur confédération n'avait pas appelé à la grève. Il y avait quelques personnes de la CNT-F et la FAU était là avec son drapeau. Beaucoup de musique contre Macron, pas de cortèges séparés ou visibles et la manif était plutôt inorganisée. Ambiance excursion bon enfant. La police est restée plutôt en retrait.

Très peu de tractages des organisations avec un trajet assez long sans pause ni arrêt, la camionnette sonne est restée muette tout le long du trajet. Les gens sur les côtés avaient généralement une attitude solidaire. On a pu placer quelques slogans internationaux, qui ont été en partie repris. À la fin il était prévu que notre message de solidarité soit lu. Il se trouve que personne d'autre n'est intervenu. Donc, le seul discours à cette manif d'un peu plus de 2000 personnes était celle de la CGT et... celle de la FAU Stuttgart. On a eu quelques applaudissements pour notre intervention que l'on a faite en français et quelques personnes sont venues nous voir pour parler après. Entre autre un retraité allemand qui avait été membre de la FAU à Munich. Les camarades de la CNT étaient très motivés et content de notre visite. Avec un effort assez minimal, on a pu voir, qu'on pouvait obtenir un effet assez important à l'occasion de ce genre de manifestations unitaires. Il faut juste tenter le coup !

■ Stuttgart, diffusion de tracts contre la Loi Travail et manif devant le Consulat

Le soir du 12 nous avons organisé un point fixe dans le centre-ville de Stuttgart. On était une dizaine de personnes et on a différé 150 tracts. Parmi les gens il y avait aussi quelques Français. Un jeune nous a remercié qu'en Allemagne on soutenait aussi les collègues de France. Il connaissait la CNT-F. On a lu une intervention brève, à plusieurs reprises, car le public des passants changeait rapidement. Après on a continué par une manif d'une dizaine de minutes qui s'est terminée devant le Consulat de France. Les réactions des gens étaient positives dans l'ensemble et on a fini la manif en jetant notre note de protestation dans la boîte aux lettres du Consulat. ●

GT Europe du SI

Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello
CPPAP N° 0618S06521 TGI N°
97/93

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT Stics 13
c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200
Aubenas

Impression sur papier certifié PEFC

Imprimerie Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre
Le Combat syndicaliste sort en début de mois. Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou.tes !

Grèce



Nostalgie d'une Grèce Générale

De l'arnaque Tsípras à la reprise autogérée de l'usine Bio.Me.

En 2008 l'ensemble des regards qui cherchaient un changement possible dans une Europe Merkelisée aux mains de la finance se tournait vers la Grèce. En pleine crise économique et malgré des mesures d'austérité d'une rigueur inédite imposées par la Troïka, les grecs de tous bords, militants historiques ou néophytes, profitent d'un État à la déroute pour organiser l'autogestion dans des secteurs clé tel que la santé, l'éducation et l'alimentation. Mais l'arrivée de Tsípras provoque l'apathie générale du mouvement et la ferveur de 2008 à 2013 s'estompe. Des expériences autogestionnaires comme l'usine Bio.Me de Thessalonique persistent dans la lutte et laissent à rêver à des lendemains de reprise en main de nos vies.

De Athènes à Thessalonique, mais aussi en Crète, à Lesbos etc. on invente des nouvelles formes de faire de la politique, de l'information, de travailler. À partir du 12 juin 2013 la télévision et la radio publique sont occupées pendant deux ans et sont ouvertes à toutes et tous. Les programmes et la ligne éditoriale sont définis en assemblée ouverte. Tous les jours à Athènes des personnes construisent en assemblée ce que pourrait être une nouvelle organisation politique avec un rôle réduit, voire absent, de l'État.

■ En 2017, que reste-t-il de cette dynamique populaire ?

Babis Bikas, est un journaliste syndiqué (asyntaxtostypos[1]) très impliqué dans l'expérience autogestionnaire de la chaîne publique et

membre historique du mouvement libertaire alphacapa. Il travaille aujourd'hui pour le journal Makedonia, où les salariés mènent une lutte contre le propriétaire depuis plus d'un an. Il nous raconte : « En 2008-2011, nous étions au top, on avait l'impression que quelque chose allait changer. Tous les militants internationaux venaient chez nous pour se former ou participer à quelque chose d'énorme dont la Grèce semblait être à l'origine. Pour nous s'était aussi une certaine fierté. Regarde maintenant ! Les manif's sont vides, molles. C'est comme si on acceptait notre condition. »

Début septembre, le premier ministre fait son discours de rentrée à Thessalonique, c'est une tradition. Pour les militants, c'est aussi une tradition d'inaugurer la rentrée sociale au même endroit. « Alors babis s'était comment cette année en septembre ? », « Tu vois cette rentrée est bien à l'image de la dynamique politique en Grèce en ce moment : il n'y avait presque personne, les gens discutent se disent bonjour, c'est l'occasion de voir les copains d'Athènes et d'ailleurs. Mais personne ne chante, pas de slogan, rien. C'est devenu folklorique, c'est comme un défilé de la fête nationale. Et pourtant tu crois que ça s'est amélioré ? Non, c'est toujours la crise, de pis en pis. La presse n'existe quasiment plus, les retraités n'ont plus de pensions. L'État a autorisé la reprise des travaux à la mine d'or parce que l'entreprise a joué le chantage à l'emploi... Et je ne te parle pas des pressions sur les paysans, sur les travailleurs de Bio.Me... Par exemple moi, je gagnais 1500 euros il y a encore 5 ans. Maintenant je gagne 350 euros et ça fait 12 mois que je ne suis pas payé. Ça fait 4 mois qu'on

utilise notre droit de retrait au journal. On ne fait pas grève parce que financièrement c'est compliqué. Imagine un an sans être payé ! Tout le monde s'est fait arnaquer par Tsípras. Tu sais ce qui se dit ici en Grèce... Même des anarchistes ont voté pour Tsípras ! » Au moment de l'élection de Tsípras, le mouvement s'est coupé en deux. Celles et ceux qui disaient : ok, on arrête les assemblés, la révolte et on verra bien ce que Tsípras fera. Ça devrait aller dans notre sens. Et les autres : non, on continue, la voix des élections ne fonctionne pas et Tsípras est un réformiste. « Depuis la montée électorale de Syriza lors des élections anticipées de 2012, tout le monde s'est endormi. Ça fait 5 ans qu'on dort ! », rabâche Babis au volant de sa voiture en longeant le port de Thessalonique, entre deux réunions syndicales qui vont sceller le sort de son journal. « Il est très bon politiquement, d'un point de vue de la stratégie bien sûr, pas sur les idées (rires). Pour moi s'est un Macron avant l'heure. Tu vois cette nouvelle forme de président gestionnaire, sans discours partisan ? Même s'il s'est fait élire sur l'opposition à l'Europe, aujourd'hui s'est le meilleur gestionnaire possible pour les dirigeants européens. Pour l'Europe s'était le candidat parfait pour stopper net l'embrassement de la Grèce et les dynamiques autogestionnaires associées tout en planifiant le remboursement de la dette. Pour les grecs il était le garant de promesse sociale face à l'austérité orchestrée par la troïka. »

Anna, avocate au barreau de Thessalonique, spécialisée dans les droits des réfugiés, précise : « Rappelle-toi à Athènes. La ville était en état de siège. Pour nous en Grèce voter à gauche ça n'est jamais arrivé, on n'est pas un peuple de gauche. Pour certains d'entre

nous, je veux dire ailleurs que dans les réseaux militants, ça a été un geste énorme de donner sa voix à Syriza ».

Aujourd'hui Tsípras, même coupé de sa base, ne rencontre aucune opposition à sa politique réformiste et gestionnaire. L'opposition à sa gauche ne se remet pas du « braquage à la grec » et peine à retrouver l'énergie développée avant son élection. La droite est dispersée. Les députés tentent la dérive populiste qui ne prend pas. La population se satisfait de l'approche gestionnaire de Tsípras et de son travail de lobbying à l'international avec les pires dictateurs actuels comme Erdogan en Turquie ou Trump au USA.

Dans cette apathie généralisée, certaines des expériences autogestionnaires mises en place pendant les révoltes de 2008-2012 persistent. À Thessalonique, c'est le cas du centre social Micropolis qui se structure au fil des années. Quatre coopératives s'y associent et partagent les bénéfices. La cuisine/bar et le magasin solidaire, qui forment deux coopératives distinctes, rentabilisent les postes de la bibliothèque « la otra biblioteca », de l'école et des clubs de sport anarchistes (ping pong, boxe, basketball et football). C'est aussi le cas de la clinique autogérée qui prodigue des soins pour toutes et tous. On y retrouve des psychologues, cardiologues dentistes, médecins généralistes, etc. « Depuis deux ans nous voyons de plus en plus de grecs venir, alors qu'avant les soins étaient principalement concentrés auprès des réfugiés » nous explique Agelina, psychologue. « Notre pharmacie alimente même les hôpitaux classiques qui n'ont pas assez de moyens. »

Dans la banlieue de Thessalonique, sur la route de l'aéroport Makedonia, l'usine occupée et autogérée Bio.Me (prononcer viomé) se situe au sein d'un « pôle économique » entre un

flambant neuf Ikea et un porcelanosa témoins du marché commun ; et les friches industrielles témoins d'une période de crise qui traîne à passer. En 2008, c'est la crise. Après des années de développement économique important, marquées par un boom de la consommation et des projets de construction, tout se casse la figure d'un coup. « Pendant cette période c'était les banques qui nous appelaient toute la journée pour nous pousser à prendre des crédits à la consommation, on vivait comme des américains »



clinique dentaire autogérée.

nous rappelle Babis. Le secteur de la construction, qui a bien profité de ces années, tombe en ruine. Les patrons voyous (ou les patrons tout court) prennent la poudre d'escampette et laissent leurs dettes. Il se trouve que l'usine Bio.Me filiale de l'entreprise mère Philkeram-Johnson est justement dans le secteur du bâtiment. Ils produisent des matériaux de construction et principalement de la glue. Après deux ans de lutte sans succès pour garder leur emploi, les ouvriers proposent la reprise de leurs outils de travail avec une assemblée des ouvriers comme organe de prise de décision. Usés par deux ans de luttes et de non-paiement des salaires, de nombreux salariés ne souhaitent pas se lancer dans une nouvelle lutte sans fin. Dans le projet autogestionnaire, ils voient aussi l'arrêt définitif à d'éventuelles pos-

sibilités de récupérer les années de salaires impayés. Une poignée d'ouvriers, une quinzaine, lucide sur les ambitions patronales, tente l'aventure. Dès le début ils impliquent la société dans leur projet autogestionnaire. « Parce que l'autogestion concerne tout le monde et pas seulement la production, nous impliquons la société en ouvrant notre usine à tous et prenons les décisions avec le groupe de solidarité de bio.me qui ne sont pas des travailleurs de l'usine » nous explique Titiana, nouvelle salariée de l'usine qui sera présente le 15 et 16 décembre au Taslu (zad) et à la maison des syndicats à Nantes pour nous parler de la lutte des Bio. Me. Cette approche globale de l'autogestion les pousse à passer de la production initiale « qui ne correspondait pas au projet de société que nous portons » à la production de savons et détergents bio, précise Christo, salarié d'une librairie en coopérative et très impliqué dans le groupe de solidarité. « Les malaxeurs géants pour mélanger du ciment et de la colle peuvent aussi être utilisés pour faire du savon ».

Aujourd'hui (22 septembre 2017) à l'usine Bio.Me, les ouvriers et le centre de médecine du travail autogéré font un retour du congrès international des usines autogérées qui s'est tenu début septembre à Buenos-Aires. On y retrouve toutes les tendances politiques de la gauche radicale. Des militants no border, des ex-journalistes de ERT qui ont participé à l'expérience autogestionnaire, des militants internationaux, des syndicalistes, des habitants de Thessalonique plus ou moins impliqués dans les mouvements sociaux, des militants contre la mine d'or à Skourie, des étudiants etc. Mais même si l'usine « tourne » et qu'il y a de nouvelles embauches, la lutte est permanente et la situation précaire ne s'arrange pas. « Nous occupons toujours illégalement l'usine, et malgré



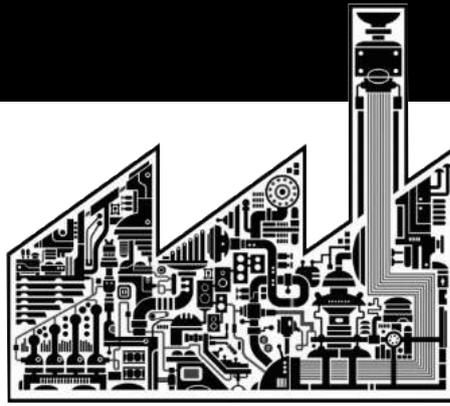
entrepôt Bio. Me

les rencontres avec le ministre, rien ne se régularise. L'année dernière nous avons organisé une caravane des luttes de solidarité (Skouries, Bio.Me et Robin's[2]) où nous avons dormi une semaine devant le ministère pour mettre la pression sur la régularisation de notre situation, en particulier sur l'utilisation de l'eau et de l'électricité prélevées illégalement, et toujours rien ».

Depuis le début de l'occupation, les ouvriers écument les procès qui tentent de les exproprier. « En ce moment se sont les anciens ouvriers de la maison mère qui veulent nous mettre dehors car ils pensent que la revente du bâtiment et des machines permettrait le remboursement des salaires impayés. En plus de lutter contre les patrons, nous devons aussi lutter entre anciens salariés, les mêmes qui nous ont abandonnés au plus fort de lutte » nous dit Vagelis entre une gorgée de tsipouris (alcool locale) et une bouchée de souflaki (brochette de dinde). L'une des limites est aussi la vente des produits et la production à proprement parler : « Même avec une production supplémentaire nous pourrions partager le travail et avoir du temps libre ». Mais la production et la vente, soutenues par des groupes locaux et le soutien



international, restent illégales. « Nous ne pouvons pas vendre dans les supermarchés et nous ne voulons pas le faire. Notre projet s'inscrit dans une lutte contre le capitalisme et pour la création d'une alternative internationale » disait



ΑΝΟΧΤΑ ΕΡΓΟΣΤΑΣΙΑ ΣΤΑ ΧΕΡΑ ΤΩΝ ΕΡΓΑΤΩΝ

Spiros en octobre 2017 lors des rencontres euro-méditerranéennes des travailleurs et des usines récupérées à Thessalonique. « Une des solutions, et nous y travaillons, serait la création d'un réseau européen de vente, de stockage, de distribution des usines récupérées. Se réseau pourrait aussi organiser le soutien logistique, technique et financier aux ouvriers et ouvrières en grève souhaitant se lancer dans un projet autogestionnaire ». Mais les cultures politiques et perceptions de l'autogestion parfois différentes, les barrières douanières réelles, la langue et les réalités locales parsèment d'embûches se projet ambitieux. ●

Le GT Europe

- 1 <http://www.asyntaxostypos.org/>
- 2 Les Robin's est le nom d'une scierie qui, après liquidation et vol du bois par le propriétaire, a tenté la reprise en autogestion. Aujourd'hui le projet a été abandonné.

pour aller plus loin :
<https://blogs.mediapart.fr/collectif-syndical-contre-lae-roport-de-nddl/blog/051117/lutter-reprendre-son-usine-en-main>
<https://autogestion.asso.fr/vio-me-controle-ouvrier-dans-la-crise-grecque/>
<https://vimeo.com/241714897>
www.viome.org/

Brève

Royaume-uni

Des travailleurs immigrés gagnent face à une prestigieuse école londonienne !

Pendant des décennies, les nettoyeurs.euses de la London School of Economics (LSE) se sont senties invisibles, «comme la saleté qu'ils nettoient». Parce qu'employé.e.s par une entreprise sous-traitante de la LSE, les nettoyeurs.euses sont employé.e.s à des conditions inférieures à celles du personnel interne de la LSE.

En plus de cela, les nettoyeurs.euses, qui sont des travailleurs.euses immigré.e.s noir.e.s ou latino.as, sont souvent soumis.es à un mauvais traitement et à des procédures disciplinaires sévères.

Jamais syndiqué.e.s pour la plupart, 70 nettoyeurs.euses ont rejoint United

Brève

Corse

Seule la lutte paie, la récente victoire de la section à Carrefour Ajaccio du Syndicat des Travailleurs Corses (STC) nous le rappelle.

Réuni-e-s en assemblée générale le 19 octobre 90% des 425 employé-e-s des 4 magasins du groupe Carrefour sur Ajaccio et sa région décident d'entamer une grève qui durera 4 jours. Les revendications des travailleuses et travailleurs : augmentation de salaire, revalorisation de la prime pour le travail de nuit et de la prime d'ancienneté...

Enfin, après de longues négociations, la direction des magasins a cédé, non sans avoir assigné devant le Tribunal de grande instance d'Ajaccio trois délégués syndicaux du STC, accusés de bloquer les accès aux magasins. Si le tribunal a ordonné la levée des blocages, elle n'a pas condamné les délégués, soutenus par des dizaines de militant-e-s.

Un exemple à suivre, donc, pour défendre nos droits et en conquérir d'autres, le patronat ne comprend qu'un seul langage ! ●

voices of the world (UVW) pour exiger la dignité, le respect et la parité des conditions d'emploi avec le personnel interne.

C'est après 10 mois de lutte, 7 jours de grève plus la menace de 3 jours supplémentaires pendant les examens, 2 occupations et de multiples manifestations, en plus du soutien moral et financier des étudiant.e.s et du mouvement syndical dans son ensemble, que les travailleurs.euses ont obtenu gain de cause. Au printemps 2018, les nettoyeurs.euses de la LSE vont intégrer les effectifs de l'école et ainsi obtenir une amélioration considérable de leurs conditions de travail. Par exemple, les congés payés vont passer de 28 à 41 jours par an, plus les jours de fermeture de l'établissement.

Lutte + solidarité = victoire! ●

CATALUNYA

Communiqué CNT, CGT et Solidaridad obrera sur la Catalogne

Les organisations anarcho-syndicalistes CNT, CGT et Solidaridad Obrera, avec qui la CNT-f entretient des liens de solidarité internationaliste importants, ont publié un communiqué commun sur leur analyse de la situation catalane. Nous le reproduisons ici traduit.

Les organisations signataires, agissant sur le territoire national, partagent une même inquiétude quant à la situation en Catalogne, la répression opérée par l'État, la perte de droits et de libertés que cela suppose et va supposer, et la montée d'un nationalisme rance qui apparaît à nouveau dans une grande partie de l'État.

Nous défendons l'émancipation, en Catalogne et dans le monde entier, de toutes les personnes qui travaillent. Dans ce contexte, peut-être est-il nécessaire de rappeler que nous ne comprenons pas le droit à l'auto-détermination comme l'entendent les partis et les organisations nationalistes, mais comme le droit à l'autogestion, pour notre classe, sur un territoire déterminé.

Comprise de cette manière, l'auto-détermination passe davantage par le contrôle de la production et de la consommation par les travailleurs et les travailleuses, et par une démocratie directe de bas en haut, organisée selon les principes fédéralistes, que par l'établissement d'une nouvelle frontière ou la création d'un nouvel État.

En tant qu'internationalistes, nous pensons que la solidarité entre travailleurs ne doit pas être limitée aux frontières d'un État, raison pour laquelle il nous importe peu de savoir où ces frontières se situent. Ce qui nous paraît vraiment préoccupant, c'est la réaction vécue dans le reste de l'État, avec l'exaltation d'un « espagnolisme » rance, qui rappelle des temps passés, encouragé par les médias et en phase avec la dérive autoritaire du gouvernement, patente depuis l'emprisonnement de personnes ayant appelé à des actes de

désobéissance ou avec l'application de l'article 155 de la Constitution. Il ne nous échappe pas que cette poussée nationaliste pose les bases pour de prochaines limitations de droits et de libertés, contre lesquelles nous devons nous prémunir. La honteuse unité des prétendues « forces démocratiques » dans la justification de la répression annonce un sombre panorama pour toutes les futures dissidences. Il semblerait que le régime post-franquiste qui nous gouverne depuis quarante ans resserre les rangs pour assurer sa continuité.

Ce régime, qui a existé et qui existe encore, tant en Catalogne que dans le reste de l'État espagnol, sent que sa propre survie est en jeu. Grandement remis en question et soumis à une profonde crise de légitimité, il observe avec inquiétude l'accumulation des fronts de lutte ouverts. La menace sur l'intégrité territoriale de l'État s'ajoute aux scandales de corruption, au discrédit de la monarchie, à la remise en question des restrictions appliquées à la population, au mécontentement dû à l'esclavagisme au travail qu'ont entraîné les dernières réformes, l'allongement de l'âge du départ à la retraite, la baisse du montant des pensions, etc.

Les appels constants à défendre la Constitution doivent être compris comme une alerte pour mettre fin à cette véritable crise existentielle qui tenaille cet État. Le danger est que dans ce processus les comportements répressifs comme ceux auxquels on a assisté récemment dans plusieurs villes catalanes deviennent la norme. Ou pire.

Nous ne savons évidemment pas quel sens vont prendre les événements. Nos organisations resteront

attentives à ce qui se passe, prêtes à défendre les intérêts des travailleurs. Nous nous opposerons de toutes nos forces à la répression et à la normalisation des comportements ultradroitiers, qui déjà se perçoivent. Nous ne nous laisserons évidemment pas non plus manipuler par les stratégies des partis politiques dont les objectifs nous sont étrangers. Dans le même temps, nous ne cesserons d'appuyer les mobilisations de la classe ouvrière quand celle-ci décidera que le moment est enfin venu de se défaire du diktat des élites politiques et économiques qui depuis trop longtemps gèrent le contrôle du territoire pour servir exclusivement leurs propres intérêts. En tant qu'organisations syndicales de classe, libertaires et combattives, nous serons présents dans la rue, dans les mobilisations, comme nous l'avons montré en de nombreuses occasions, contre la répression, les restrictions des droits et des libertés, et contre la corruption.

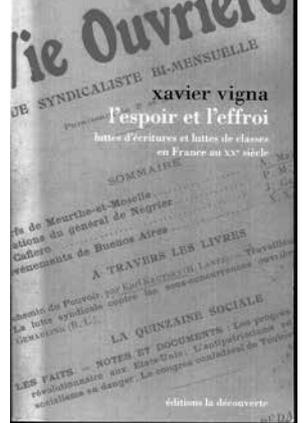
Il est possible que la crise en Catalogne soit le coup de grâce pour un modèle d'État qui agonise. Que ce changement s'oriente dans un sens ou dans un autre dépendra de notre capacité, en tant que classe, à faire prendre à ce processus la direction opposée à la répression et à l'essor des nationalismes. Ayons confiance en l'obtention d'un résultat final qui aille vers plus de libertés et de droits, et non le contraire. Nous jouons gros.

Pour les droits et les libertés !
Contre la répression des classes laborieuses ! ●

*Confederación general del trabajo,
Solidaridad obrera,*

Confederación nacional del trabajo.

(Traduction : Floréal Melgar / <https://florealar.wordpress.com>)



L'ouvrier, ça s'écrit comment?

Rencontre avec Xavier Vigna, auteur d'une étude sur les diverses écritures, par et sur la classe ouvrière.

Lors du festival de la CNT-RP en juin dernier, « L'Espoir et l'effroi », Luttes d'écritures et luttes de classe au XXe siècle* a été présenté par l'auteur, prof d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne et auteur de « L'Insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines » aux Presses Universitaires de Rennes en 2007. Entretien réalisé pour le CS à cette occasion.



Quel est l'axe qui structure cet ouvrage et comment ont été segmentées les différentes périodes étudiées, les thèmes abordés ?

Xavier Vigna : L'idée générale du livre est très simple. On a beaucoup écrit sur le monde ouvrier. Des ouvriers évidemment, mais aussi des non-ouvriers : les patrons, des sociologues, des clercs, etc. Je voulais confronter ces manières d'écrire, en soulignant d'abord que le monde ouvrier est divers, multiple, mais que les non-ouvriers ont souvent écrit sur lui, mais contre lui, en soulignant des défauts voire des vices, alcoolisme, immoralisme, etc., bref des « barbares ». Et cette dénonciation est sur le temps long. Donc, on a des luttes d'écritures, qui participent des luttes de classes.

Le livre est constitué de deux parties. L'une chronologique, l'autre thématique. Dans la première, j'analyse cinq moments où il y a des débats particuliers, des figures ouvrières, ou des modes d'investigation. Et les ruptures sont souvent fonction de l'histoire politique : la Première Guerre mondiale, ou ensuite les grèves de 68 mettent ainsi fin à toute une manière d'écrire sur la classe ou-

vière.

Pour la partie thématique, par exemple, mon dernier chapitre sur l'écriture ouvrière proprement dite est pour moi le plus important. Je voulais absolument insister sur l'idée que l'écriture ouvrière ne se réduit pas à un témoignage, mais ça peut être une pratique d'émancipation, même si elle est individuelle.

Dans l'approche analytique de la classe ouvrière par le pouvoir, par la bourgeoisie qu'est-ce que cet « orientalisme intérieur » que tu évoques ?

J'emprunte cette idée à Edward Said, qui a exploré la manière dont les savants ont étudié les Orientaux au 19e siècle. Dans son livre, L'orientalisme, il montre que ces savants, souvent géographes, « inventent » des Orientaux en leur prêtant toute une série de caractéristiques : l'immoralisme, la lascivité, etc. Et évidemment, ce sont des barbares. Ce qui m'intéresse, c'est qu'au même moment ou presque, la bourgeoisie peint les quartiers ouvriers comme des jungles pleines de sauvages. Ensuite, il y a toute une

tradition où, a priori, des savants, plus ou moins sociologues, s'autorisent à écrire toutes sortes de jugements sur le monde ouvrier, des clichés, avant même d'avoir enquêté : on est donc dans l'assertion pure. C'est pour cela que je parle d'orientalisme intérieur. Une manière d'écrire non plus sur les Orientaux, mais sur les ouvriers, avec des effets politiques très lourds.

Tu traites de la présence de travailleurs d'origine étrangère, dans des contextes historiques différents, et au travers d'écrits de la police, du patronat : qu'est-ce qui caractérise ces points de vue ? Et peut-on dire qu'un fil xénophobe traverse le XXe siècle ?

Oui, assurément. À partir des années 1880, le patronat a massivement besoin des ouvriers étrangers, qu'on surveille, qu'on juge, qu'on évalue, qu'on hiérarchise. Une hiérarchie clairement raciste : les races évoquées n'y ont pas la même valeur, avec l'opposition classique entre Nordiques – les bons – et Méditerranéens – les mauvais. Mais ce



qui change surtout c'est l'arrivée massive des travailleurs coloniaux pendant la Première Guerre mondiale. C'est sur eux que pèsent le plus fortement la hiérarchie raciste et les préjugés : ici, le discours passe directement des services coloniaux aux armées et aux entreprises. Avec un discours patronal qui ne bouge pas beaucoup, qui présente ces ouvriers comme sommaires, « frustes » (un adjectif qui revient très très souvent), et qu'il faut encadrer. On va retrouver ce discours jusque dans les années 70 au moins.

À l'origine du capitalisme, l'église catholique a d'abord opté pour l'assistanat et la charité vis-à-vis de la classe ouvrière. Au 20e siècle, quelle est son approche?

L'église évolue et surtout elle se rend compte que la déchristianisation s'accroît, l'assistanat et la charité ne résorbant pas le fossé entre elle et la classe ouvrière. Elle veut donc d'abord la reconquérir. C'est par exemple un des enjeux de la JOC, Jeunesse ouvrière chrétienne, une organisation de presque 100 000 membres dans les années 1930. Son discours est à la fois très moralisateur, mais avec un vrai souci d'enquêter sur les conditions de travail. Puis, avec les prêtres ouvriers, après la deuxième guerre, il ne s'agit plus vraiment de reconquérir, mais d'être avec les ouvriers, de témoigner avec eux, pour eux. De ce fait, les prêtres ouvriers vont très souvent s'engager comme militants dans le mouvement ouvrier, notamment à la CGT, voire au PC.

Dans le chapitre sur l'hégémonie communiste entre les deux guerres, tu notes une résistance à cette domination sur le plan de la culture. Sous quelle forme ?

L'hégémonie communiste, au sens gramscien, n'existe pas entre les deux guerres. Elle s'impose progressivement avec le Front populaire et surtout après la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 20, le PC est faible. Et donc, il y a toutes sortes d'écrits, de tentatives. Je parle évidemment de Poulaille et de sa tentative autour de la littérature prolétarienne, mais aussi d'autres écrivains issus du monde ouvrier qu'on avait un peu oublié, ou méconnu : par exemple, un type que j'aime beaucoup pour ses écrits, Albert Soullou (Bon, il vire collaborateur pendant la guerre...). On a donc à ce moment-là de multiples formes d'écritures. Y compris des vraies formes d'écriture ouvrière dans les journaux communistes avec les correspondants d'usine, les rabcors [réseau de correspondants ouvriers] importés d'URSS. Alors que précisément, quand le PC est hégémonique, dans les années 1950, les ouvriers communistes n'écrivent plus guère et les rabcors ont disparu.

Pour cette période, tu n'abordes que de manière marginale l'activité de La Révolution prolétarienne, revue SR de Monatte, revue qui sur le plan de l'écrit a pourtant été une base de lutte autonome contre le capitalisme et le stalinisme...

Oui, c'est vrai. C'est un des nombreux manques du bouquin. On a tellement écrit sur le monde ouvrier ! Mais, je ne voulais pas partir de revues militantes, car sinon, il aurait fallu que j'en examine de nombreuses, et ça orientait le travail vers une histoire politique un peu classique. Or, une des ambitions du travail, c'est de sortir des cloisonnements habituels, d'aller chercher des textes un peu oubliés à côté des auteurs très connus.

À la Libération, le PCF est officiellement au service de la reconstruction de l'ordre capitaliste. Que nous apportent les textes sur cet aspect ?

Oui, la bataille vise à produire pour reconstruire la France, alors que la situation de la classe ouvrière est désastreuse. Ce que j'espère apporter sur ce point, c'est d'abord de montrer que cela s'est fait souvent contre la volonté des ouvriers eux-mêmes, qui sont très critiques sur cette bataille. D'où la volte-face de 1947-48.

Mais ensuite, et ça m'a encore plus impressionné, c'est la virulence d'un anti-ouvriérisme d'État. Car, les ouvriers sont de véritables ennemis intérieurs, à partir des grèves très dures de 47-48, contre lesquels l'État se déchaîne. Et l'anti-communisme d'État, qu'on connaît bien même si on l'oublie souvent, masque aussi un anti-ouvriérisme d'État. J'espère avoir fait avancer la réflexion en soulignant cet aspect dans le livre. D'ailleurs, cet anti-ouvriérisme d'État se prolonge ensuite dans la sur-



veillance et la répression contre les ouvriers algériens, suspects d'être indépendantistes.

Les années 50 voient l'apparition de ce que tu nommes la première sociologie française du travail avec les analyses de Georges Friedmann sur le travail à la chaîne, et d'autres. Au cœur de la réflexion l'apparition des OS dans les usines. Quelles conséquences sur le groupe ouvrier ?

Friedmann qui a fait ses enquêtes souvent avant-guerre, puis Touraine, Mallet,

rationalisation et au progrès technique.

Deux éléments me frappent dans ces analyses : d'une part, les enquêtes font remplir des questionnaires aux ouvriers, mais ne les considèrent pas comme des protagonistes à même de développer une pensée propre ; d'autre part, il y a une certaine condescendance envers les ouvriers spécialisés, quand on lit attentivement. Elle ne s'affiche pas ouvertement, mais l'opposition entre les ouvriers qualifiés et les OS est aussi une hiérarchie implicite dans ces analyses, notamment chez Touraine et ses épigones. C'est pourquoi ils ne comprennent rien aux grèves de 68 où les OS ont un

manifeste-t-elle ?

C'est la période de ce que j'avais appelé dans mon premier livre l'insubordination ouvrière. Je verrais quatre types d'écritures à ce moment-là, en même temps qu'un formidable essor du cinéma militant :

-L'écriture de la grève : en mai et juin 68, comme à chaque grand mouvement de grève, les grévistes, tous les ouvriers, y compris les ouvrières, racontent la grève, la justifient et donc décrivent aussi le travail et les cadences, racontent le quotidien, les chefs, la discipline, etc.

-Comme les grèves d'OS se multi-



Naville etc. composent cette sociologie du travail industriel très attentive au processus et à l'organisation du travail. Elle veut montrer l'ampleur de la rationalisation à l'œuvre, « le travail en miettes » comme dit Friedmann, et étudie les réactions des ouvriers face à cette

rôle si important.

L'année 68 et les années 70 où la conflictualité est radicale, l'écriture est à profusion. La parole écrite -ou parlée tu parles du cinéma militant- vient d'en-bas : comment cette écriture plurielle se

plient, avec une présence massive et visible des femmes mais aussi des ouvriers étrangers, les journalistes, les sociologues, mais aussi les flics (les RG notamment), et même le patronat dissèquent la grève, et ce qu'on appelle alors « le problème des OS », pour comprendre

**Vous trouverez sur le site Internet
www.cnt-f.org toutes les coordonnées pour
contacter un syndicat par branche ou par
section géographique. Voici les adresses par
régions.**

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org

1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099, 33704
Mérignac

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

5 Franche Comté

Syndicat intercorporatif de
Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
CNT 21

6 Bretagne et Pays de la

Loire
Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes
CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

7 Centre

259, rue de Bourgogne,
45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org

8 Champagne- Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

9 Franche-Comté

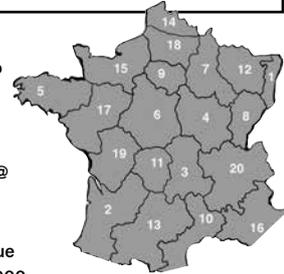
Syndicats
CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014
Besançon CEDEX cnt-
doubs@cnt-f.org

10 Bourgogne

Syndicat intercorporatif CNT
Jura BP 98,
39140 Bletterans cedex

11 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020
Paris
01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org



10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
BP 90256, 6 rue d'Arnal
30000 Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02,
14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-
Maritime BP 411,
76057 Le Havre CEDEX

16 PACA

Syndicat CNT Eure
interco27@cnt-f.org

17 Pays la Loire

Voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon



ce qui ne va pas.

-Cette formidable période de contestation politique permet aussi aux militants, liés de près ou de plus loin aux ouvriers, d'écrire : écrits des établis, comme Linhart ; des anciens militants qui commencent à revisiter la période de l'après-guerre et tout ce dont on parlait sur la bataille de la production ;

-Enfin, avec l'utilisation du magnétophone, des journalistes ou des écrivains captent aussi la parole d'ouvriers ordinaires, leur font raconter leur vie qui commence souvent à la fin du 19e : un mineur (Louis Lengrand), un verrier (Eugène Saulnier), une ouvrière qui a été tisseuse : c'est Mémé Santerre, témoignage tout simple mais que j'aime beaucoup dans ce qu'il permet de comprendre combien la vie de la classe ouvrière a été faite de privations et d'épreuves, y compris intimes.

Dans le contexte de crise, de réduction des sites industriels, quels regards sont portés sur le réel ? Que deviennent les écrits porteurs d'espoir ou d'effroi ? Epitaphes ou actes de renaissance ?

Là encore, je crois qu'on pourrait distinguer deux types d'écriture. On a d'un côté les enfants d'ouvriers, devenus écrivains ou intellectuels. Dans la lignée d'Annie Ernaux, ils écrivent sur leurs parents, souvent les pères, parfois les mères. Ils évoquent des disparus, parce qu'ils sont morts ou parce que le travail même a disparu. Ce sont des épitaphes si on veut. Mais ce qui me frappe, c'est que les derniers à avoir écrit ainsi sur leurs parents, Didier Eribon et Edouard Louis, crachent avec une très grande violence sur le monde ouvrier. Ces livres, très bien reçus médiatiquement, notamment Pour en finir avec Eddy Bellegueule, reprennent les vieux discours sur les ouvriers alcooliques, presque dégénérés, veules et violents, etc. Ce qu'ils rajoutent, c'est le racisme

et l'homophobie. Et donc, ces « témoignages » (il faut mettre des guillemets, tant on ne sait pas précisément ce qui passe de fiction et d'invention littéraire chez Edouard Louis), reprennent aussi tout le discours journalistique contemporain sur les ouvriers, électeurs du FN, et le valident. Ça fait boucle : les journalistes répètent que les ouvriers votent FN et ensuite, invitent des fils d'ouvriers qui racontent combien leur père était violent, méchant, homophobe et raciste. Et ça finit par stigmatiser encore davantage les ouvriers. Parce qu'une fois de plus, l'écriture des ouvriers sur les ouvriers a des effets politiques.

Et puis de l'autre, on a des ouvriers d'usine, souvent un peu âgés, souvent aussi qui ont été militants ou le sont encore, Marcel Durand, Jean-Pierre Levaray, etc. qui écrivent sur le quotidien de l'usine : dans l'automobile, la chimie. Ce sont des chroniques de la crise. Ils racontent un monde qui tombe, qui s'effondre, avec toujours plus de dégâts, une pression toujours plus forte, mais aussi les accidents du travail, la mort qui rôde... On est plus du tout dans des récits racontant des luttes glorieuses, mais dans la chronique d'un affrontement de classes au quotidien, parce que la lutte de classes subsiste évidemment, mais où les ouvriers morflent.

Un des points aveugles de mon enquête, c'est comment les ouvriers, notamment les jeunes, écrivent hors du monde industriel, dans le tertiaire, la réparation, la logistique, comment ils utilisent aussi les nouveaux supports, les blogs en particulier. Comme je n'aime pas du tout lire les blogs et que je n'aime pas beaucoup passer du temps sur internet, je n'ai pas cherché des pistes d'écriture de ce côté-là, mais ça vaudrait aussi la peine. ●

Propos recueillis par Raphaël, CNT PTT 95

* Cet ouvrage de 318 pages est disponible auprès du service
Librairie de la CNT-RP, 33 rue des Vignoles 75020 Paris, 24 €
port compris. *

L'Assemblée

un film de Mariana Otero



Faire assemblée

L'Assemblée, documentaire de Mariana Otero, 1h35.

Nuit Debout, printemps 2016. À la suite d'une réunion, une assemblée générale se développe chaque soir place de la République, à Paris par le biais de militant-es aguerris-es, membres d'associations ou «autonomes», par le biais de nouveaux-lles arrivant-es dans les luttes, les contestations et les «autres futurs», par le biais de n'importe qui parce qu'être n'importe qui est tout de même l'une des meilleures définitions de qui individuellement nous sommes. Mariana Otero en

ne s'appelle pas Nuit Debout, mais L'Assemblée, celle avec un A capitale dont on peut circonscrire le champ à l'assemblée centrale de la place de la République. Et quand il s'écarte des plans de cette grande assemblée, c'est pour explorer – presque exclusivement – la commission qui avait en charge l'organisation et l'évolution de l'assemblée. Allers-retours permanents entre l'assemblée où s'appliquent des règles imaginées pour que la parole s'exprime et tourne, et l'assemblée de la commission où

On suit des militant-es qui semblent pour la plupart nouveaux arrivant-es dans le monde des «assemblées populaires» – pour qualifier sans enfermer ce qu'il s'est joué, pendant des mois, sur cette place de la République. De là se dégage un discours que je qualifierai de naïf, dans un sens extrêmement positif. Il n'est jamais fait référence à tel ou tel théoricien, tel concept, les échanges sont généralement courts, un langage sans effet déclamatoire ni exclusion par la «culture politique et théorique». De ceux-ci se dégage un sentiment de simplicité et d'honnêteté, un ton volontaire et bienveillant même s'il est fait d'oppositions. Ou comment aborder de manière claire et humaine les problématiques de la démocratie directe.

Ici, je me permets de partager mon sentiment de cénétiste avec un parallèle avec les motions dites «de fonctionnement» de nos congrès. Tous les deux ans, nous passons de longs moments – généralement plus d'une demi-journée – à échanger à propos de nos règles internes. Comment discuter, prendre en compte les interventions, compter les voix, valider un vote, prendre des décisions, etc. Ces motions m'ont toujours paru ennuyeuses, pinailleuses et pourtant ! Elles sont ce qui définit fondamentalement notre organisation que nous construisons, imaginons, développons sans cesse. Comment faire vivre nos désaccords ? Comment nos différentes idées n'ont pas pour objectif de s'opposer ou de se confondre, mais d'en créer de nouvelles issues de nos discussions, de nos compréhensions et de nos imaginations ? Com-



est. Elle est aussi documentariste : on lui doit notamment "Entre nos mains" (2010) et "À ciel ouvert" (2013).

Ce film n'a pas pour sujet Nuit Debout. Il se déroule intégralement à Paris et Nuit Debout ne fut pas que parisien. Ce film n'a pas pour sujet Nuit Debout Paris, il ne retrace pas l'histoire du mouvement, n'en n'est pas non plus exhaustif. Ce film

sont remises en question ces règles.

On voit ici les théories de l'expression en démocratie s'échafauder, évoluer, s'améliorer, se casser la figure, rebondir, et c'est là tout l'intérêt du film – et certainement de Nuit Debout – confronter les théories à leur application et construire par les faits. Vaste ambition donc que de traiter ce sujet en documentaire et ambition réussie grâce au ton de ce que capte la réalisatrice.



Le monte-en-l'air libertaire

ment chacun-e peut s'exprimer, être pris-e en compte ? Comment une force et une volonté collective s'en dégagent ? Comment préserver une unicité ?

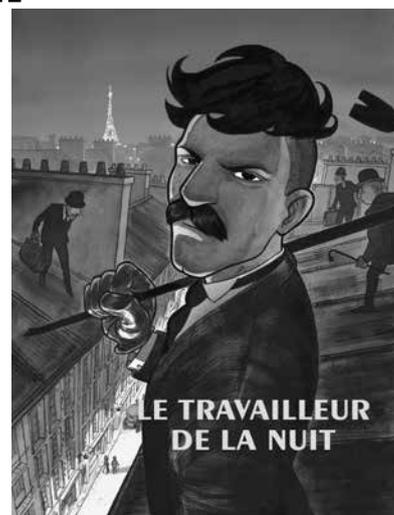
«L'Assemblée» expose des questionnements du même ordre que celui posé par nos motions de fonctionnement... mais sans le côté rébarbatif ! Ou si peu, parfois. Une expression faite de plus de questions que de réponses, évoluant au gré des expérimentations, peu d'assertions, beaucoup de «peut-être». Mariana Otero et son montage y sont certes pour beaucoup, mais c'est ce que l'on attend – ce que j'attends – du cinéma.

Nuit Debout est-il un échec ou une réussite ? Cette assemblée de la place de la République a-t-elle abouti à quelque chose ? Récurrentes pendant et depuis ce mouvement, ces questions trouvent ici réponse : Nuit Debout, ces assemblées et ces commissions ont eu et ont le sens de la réflexion, de la réflexion collective, de la mise et remise en question, de l'invention. «Avoir du sens» c'est bien ce qui se dégage de ce film où l'on refait sans cesse le monde. Il aurait pu – dû ? – s'appeler «Faire assemblée».

Alexandre, SIPMCS

www.lassemblee-lefilm.fr

Alexandre Marius Jacob, deuxième version en BD. Décidément, le gentleman cambrioleur anar, dont on dit qu'il aurait inspiré l'Arène Lupin de Maurice Leblanc, a la cote en ce moment. Anarchiste individualiste, illégaliste, il est du camp de ceux qui considèrent les trimards comme des esclaves et les syndicats comme des accompagnateurs du système. Il a remplacé le salariat par la start up du casse discret, souvent inventif, pour qui le coffre fort, c'est le vol. Mais son sens de la reprise individuelle (avec une part pour la cause, finançant les journaux libertaires) épargne les écrivains, les profs, les toubibs, se concentrant sur les parasites, juges, militaires, rentiers. Un peu traité comme un roman picaresque, « Alexandre Jacob, journal d'un anarchiste cambrioleur », de Vincent et Gaël Henry, paru en janvier 2016, avait choisi un graphisme en noir et blanc proche des premiers Pieds Nickelés et de Popeye. Sur un scénario de Matz et un dessin de Chemineau, cette autre version adopte un dessin plus classique, un beau sens de la couleur et des explosions magnifiques, même si l'album explore plus la maturation politique de Jacob, ses distances avec la propagande par le fait version java des bombes. Le



Le travailleur de la nuit, Matz et Chemineau, Ed. Rue de Sèvres, 130 p., 18 €.

premier album part de son arrestation jusqu'au départ au bagne. Le second étend la biographie en explorant enfance et adolescence, sa brève carrière de pirate, ses exploits de cambrioleur redistributeur bien-sûr et ses ennuis avec les condés. Jusqu'au retour du bagne, avec un passage dans l'Espagne anarchiste de 36, sa fin comme camelot forain et son suicide en bonne santé, en craquant toutes ses dernières économies avec les mômes du village, panache d'une belle fin d'anar. ●

Nicolas, Intercos Nantes

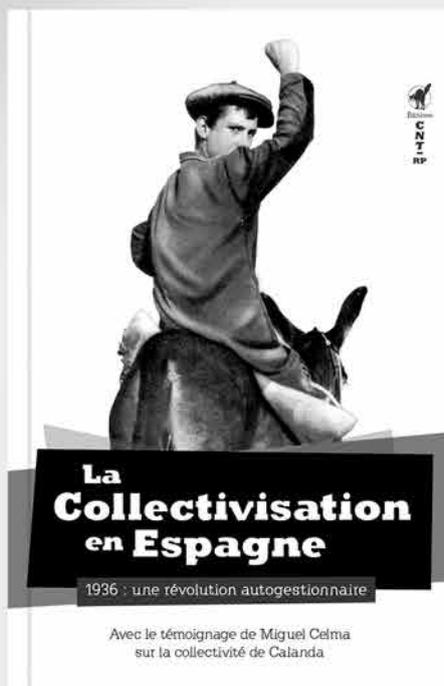
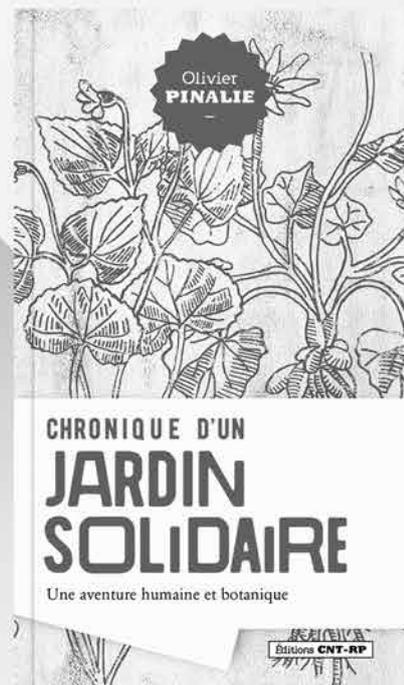
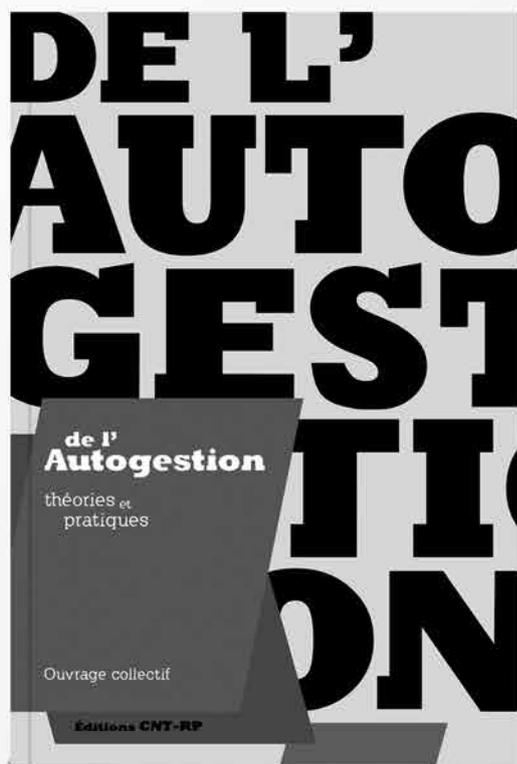
Sur Jacob, sur le net, une vocation vidéo, <https://vimeo.com/161165062>, ou un docu en deux parties : www.dailymotion.com/video/x7n4rn, et [x7n8w2](http://www.dailymotion.com/video/x7n8w2).

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !



Noël arrive et avouons que tout révolutionnaire, anarcho-sydicaliste, anarchiste, libertaire et autre que nous sommes, on n'est pas contre recevoir des cadeaux et même qu'on aime bien en faire aussi (que celles et ceux qui ne se retrouvent point dans cette phrase nous excusent plate-ment). Alors tant qu'à dépenser, dépensons intelligemment cet argent qui n'en finit pas de trouver nos foulles à force d'en chercher dedans. Et pour ne pas trop les alléger, mettons à un euro par livre la livraison, Noël et Nouvel An!
Donc ajoutez un euro par livre au prix du susdit livre et passez commande avec un chèque à l'ordre de CNT-SL, envoyez à "CNT-éditions, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris". La livraison à 1 euro s'arrêtera au 15 janvier, qu'on se le tienne pour dit.

De l'autogestion, théories et pratiques, ouvrage collectif

Le livre sur l'autogestion, présenté en 4 parties : l'histoire de l'autogestion, la critique d'expériences historiques autogestionnaires, la CNT dans ce qu'elle apporte et construit et enfin des exemples actuels et concrets de réalisations autogérées.

392 pages, nouvelle édition 2017, 15€

Chronique d'un jardin solidaire, Olivier Pinalie

Roman, récit de vie, parole d'en-bas de la création d'un jardin dans un quartier populaire sur un terrain vague squatté. De la gestion des camés et des bourrés à celle des enfants, de l'esprit du jardinage et l'utopie d'un jardin, loin de la gentrification et des ronds de jambe des politiciennes et politiciens.

248 pages, 12€

La Collectivisation en Espagne, 1936 : une révolution autogestionnaire, par Redhich

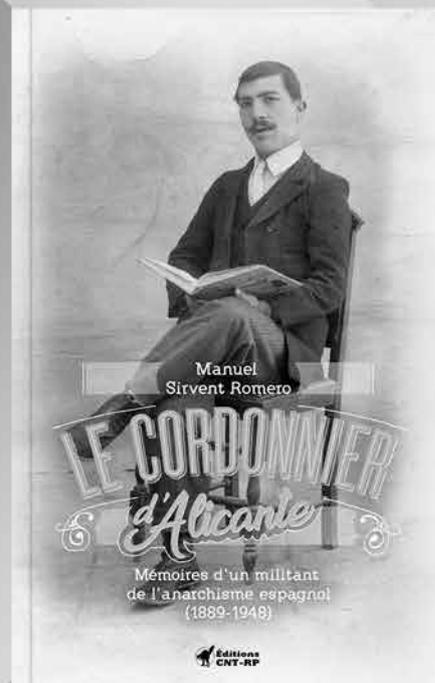
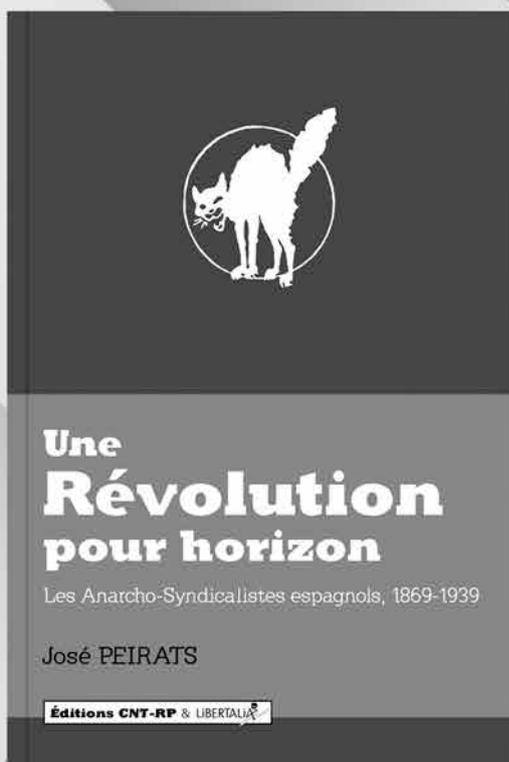
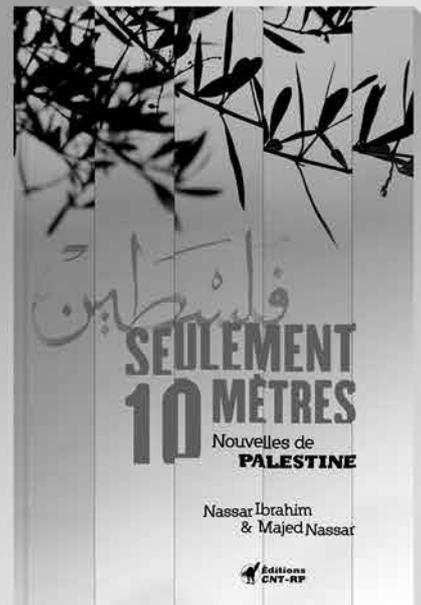
L'Espagne aux alentours de 1936, c'est notamment une révolution autogestionnaire. Des villes, des villages et des campagnes font le pari de l'anarcho-sydicalisme et en avant, ici et maintenant. Un des très rares textes qui relatent cette immense période où une utopie devint réalité.

110 pages, 8€

La Tragédie de l'Espagne, analyse du conflit (1936-1937), Rudolf Rocker

Il y eut la guerre sur le terrain, avec de nombreux et nombreux morts et celle "diplomatique" menée dans les salons. Une analyse des forces en présence impressionnante de justesse et clairvoyance.

180 pages, 12€



Les Ouvriers ne seront plus des oranges-outans... paroles ouvrières des canuts, par Raphaële Perret

Lyon 1831 paraît *L'Écho de la Fabrique*, premier journal ouvrier pérenne en France. Y figurent des petites phrases envoyées comme autant de piques contre les patrons-clients. Drôles, sarcastiques et révélatrices historiques de la classe ouvrière.
204 pages, 10€

Murs populaires, tags du mouvement contre la loi travail

Printemps 2016, les murs se couvrent de tags contre la "Loi Travail" et son monde, véritable mouvement littéraire. 300 de ces phrases sont présentées ici, accompagnées d'une mise en contexte de quelques clefs de décryptage pour aller plus loin.
150 pages, 10€

Seulement dix mètres, nouvelles de Palestine, par Nassar Ibrahim et Majed Nassar

14 nouvelles venues de Palestine qui relatent le quotidien, banal. On boit un café, on va au cinéma, on... la vie en Palestine n'a rien de banal, elle est ici comptée par ceux qui la vivent.
158 pages, 10€

Une révolution pour horizon, les anarcho-syndicalistes espagnols, 1869-1939, par José Peirats

Ce livre est la référence sur la guerre d'Espagne vue et vécue par les anarcho-syndicalistes cénétistes. Il fut décidé, quelques temps après la victoire de Franco, que la CNT devrait écrire son histoire, ce livre est le fruit de cette décision : genèse, expériences autogestionnaires, choix, autocritiques...
480 pages, 20€

Le Cordonnier d'Alicante, mémoires d'un militant de l'anarchisme espagnol (1889-1948), par Manuel Sirvent Romero

Récit de vie d'un militant dans le petit village natal, puis à Alicante, d'autres villages, la création de syndicats et d'unions locales, les débats et désaccords, la construction d'un autre futur et puis la guerre, l'exil, la détention.
290 pages, 15€

Pas question de laisser faire le Ceta

Mobilisons-nous contre le traité de libre-échange Canada-Union européenne !

Durant huit ans, des négociations dans l'ombre, en catimini, entre patrons et lobbys économiques, politiciens européens et canadiens, ont pondu 2 344 pages d'un traité ratifié début 2017 par le parlement européen. Et en vigueur dès le 21 septembre. Provisoirement. Pour devenir définitif, il doit être approuvé par chaque parlement national. Un seul vote négatif peut bloquer l'application de ce traité menaçant services publics, paysans, l'environnement, l'emploi, et notre santé.

■ SOS Services publics

Contribution de plus au démantèlement des services publics, l'accord ouvre le secteur public à la concurrence des entreprises de droit canadien et réciproquement, sauf exceptions à définir par une « liste négative ». Laisser-faire, le dogme libéral.

■ Paysans menacés

Nouvel épisode de la guerre interne au capitalisme, le Ceta supprime plus de 93% des droits de douane canadiens et européens. L'UE accepte des quotas d'importations élevés : 67 000 tonnes de bœuf, 75 000 t de porc, 100 000 t de blé. Des mesures très favorables à l'agriculture extensive canadienne, au détriment des centaines d'agriculteurs européens.

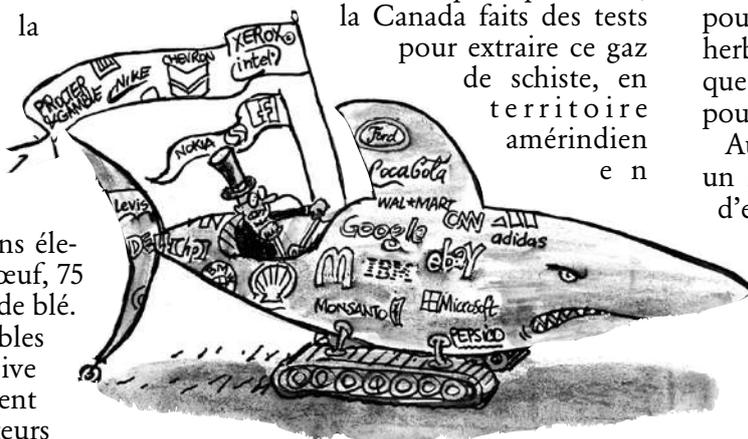
■ On ne mange plus rien

Si depuis des décennies une grande part de la production agricole génère de nombreuses pathologies, le traité aggrave ces risques sanitaires, nie le principe de précaution figureant pourtant dans le droit européen et la Constitution. Et l'article 5.2.b du traité dit qu'UE et Canada s'engagent à ce « que les mesures sanitaires et phytosanitaires ne créent pas d'obstacles injustifiés au commerce » ! En 1998, le Canada nous a imposé l'importation de bœuf aux hormones à l'issue d'une bataille juridique.

■ L'environnement, on s'en fout

Si Trump méprise ouvertement la protection de la planète, les dirigeants européens et canadiens ne font pas mieux, ne se fixant aucune contrainte ni objectif. S'ils se gargarisent des accords de Paris, ils se couchent devant les exigences des industriels. L'accord ne s'oppose pas à l'extraction du gaz de schiste.

Faut dire que depuis 2010, la Canada fait des tests pour extraire ce gaz de schiste, en territoire amérindien



bafouant les réserves de ces peuples autochtones.

■ Le Ceta liquidateur d'emplois

Ce traité boostera les restructurations, fusions d'entreprises et vagues de licenciements. L'Alena (Accord Mexique-USA-Canada imposé en 1994) a ainsi liquidé l'agriculture mexicaine, et ruiné sa paysannerie, provoquant « 5 millions d'emplois agricoles perdus, et 2 millions d'hectares en jachère » selon Cruz Lopez Aguilar, président de la Confédération nationale des paysans.

■ Résister, bloquer la ratification

En tant que travailleur-euses et consommateurs-trices, nous devons nous y opposer, et non pas au nom d'une certaine agriculture française dont une grande part pollue les terres, dégrade l'environnement et fournit des aliments néfastes pour la santé. Pour rappel, le rassemblement FNSEA le 22 septembre à Paris pour défendre l'usage du glyphosate, herbicide bourré de pesticides, alors que plus de 60% de la population est pour son interdiction.

Aussi est-il nécessaire de construire un rapport de forces à la base afin d'empêcher que l'Assemblée nationale ratifie ce texte et donne satisfaction à tous les Monsanto de la planète. Comme le déclare le syndicat CGT-E en Espagne : « Le oui au Ceta, c'est parier pour une société au service des élites. » ●

CNT UD 95

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci :

durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement. Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT GRATUIT